

Ecole André Léo de Champagné Saint-Hilaire

Compte-rendu du 2ème Conseil d'école – 20 février 2025 -

Ordre du jour :

- Effectifs de l'année en cours et de la rentrée 2025
- Précisions sur le budget scolaire (coopérative)
- Informations : activités scolaires
- Classe de CE1/CE2
- Projets de l'année

Secrétaire de séance : Céline BARDET

⇒ Présents : Mr Bosseboeuf (Maire), Mme Sorton (Adjoint chargé des affaires scolaires)
Mme Guignard, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mmes Chambard, Chaigneau, Bardet (enseignantes)
Mmes Bonnin, Orion, Boissinot, Guiga, Aigron, (parents d'élèves)

⇒ Excusés : Mr SUREAUD (Inspecteur de circonscription) ; Mmes Robineau, Bosc (parents d'élève)

Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2024.

1) EFFECTIFS

*Points sur les effectifs 2024/2025

- PS - MS : 10 + 15 et un élève porteur de handicap (8h/semaine) 25 élèves
- GS – CP : 7 + 12 = 19 élèves.
- CE1 – CE2 : 14 + 10 = 24 élèves, dont une inclusion ITEP.
- CM1 – CM2 : 19 + 7 = 26 élèves dont 5 inclusions

Soit 94 élèves (dont 6 inclusions).

*Prévision des effectifs de la prochaine rentrée scolaire 2025/2026

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11 dont deux demandes de dérogation	10	15	5	12	14	10	17
21		20		26		27	
94 élèves + 6 inclusions (en CE ou ne CM) soit 100 élèves.							

2) COOPERATIVE SCOLAIRE

Sujet demandé par les parents élus.

Lors du dernier conseil d'école, Mme BARDET a expliqué une modification quant au fonctionnement de l'association **USEP de l'école**. L'équipe enseignante a décidé, cette année, de demander une participation à la coopérative scolaire d'un montant de 6 € par élèves aux familles. Cette contribution a permis : l'achat de roulants (vélo, draineuse) pour la cour de récréation ; l'adhésion des CM à l'**USEP départementale** ; achats de matériel pédagogique pour les classes.

L'intitulé du compte de la coopérative scolaire de l'école est « USEP Champagné » et cela peut donc porter à confusion.

3) ACTIVITES SCOLAIRES

Sujet demandé par les parents élus.

Un parent élu demande que les informations liées aux sorties scolaires (école dehors par exemple) soient données aux familles une semaine en amont. Cela permettrait, aux familles dont les parents sont séparés, de mieux s'organiser pour le matériel. L'équipe enseignante précise qu'elle fera au mieux mais qu'elle surveille les prévisions météo pour confirmer la sortie.

4) CLASSE des CE1 CE2

Sujet demandé par les parents élus.

L'enseignant de la classe, Mr Gâté, a été en arrêt de travail le 10 janvier. Les semaines qui ont suivi ont été compliquées. De nombreux remplaçants se sont succédés et certains jours n'ont pas été remplacés. Dans ces cas, les élèves ont été répartis dans les autres classes, ce qui en perturbe le fonctionnement.

Depuis le 14 février, Mr Gâté a informé l'école qu'il renonçait temporairement à son poste (jusqu'à la fin de l'année scolaire). Il sera de retour sur l'école de Champagné à la rentrée 2025.

Cette situation a engendré de l'inquiétude de la part des parents d'élèves (succession de remplaçants, apprentissages saccadés, élèves démotivés). Certaines familles ont pris contact avec l'Inspection Académique pour faire remonter leur crainte face à cette situation.

De plus, les parents élus s'inquiètent du comportement violent de certains élèves. Leurs enfants relatent des crises impressionnantes où des jets de matériel, de mobilier sont faits dans la classe.

L'inspection académique a proposé à l'équipe enseignante de réfléchir à un protocole de gestion de crise au sein de l'école. De plus, l'Inspecteur de circonscription a saisi une brigade d'appui pour apporter un renfort à cette classe. Cette brigade sera présente pour apporter une aide pratique pour la gestion de crises, et faire des propositions d'adaptation visant à apaiser le climat scolaire. L'équipe enseignante espère sa venue très rapidement.

5) LES PROJETS

- **Piscine** : la reprise des séances se fera au retour des vacances d'hiver. Face aux difficultés de l'école à payer le transport des séances, l'APE a décidé de financer 3 séances supplémentaires par classe. Les CE et les CM termineront leur séquence avec 5 nouvelles séances. La classe de GS/CP fera 9 séances. Chaque classe fera donc 9 séances en tout. Merci à l'APE.
- **Carnaval** mardi 11 mars.
- **La grande lessive** le jeudi 20/03 avec l'aide de la bibliothèque municipale, sur le thème « LE PAPIER »
- **Semaine des maternelles du 14 au 18 avril** dans la classe des PS/MS. Des parents seront invités à venir passer une matinée en classe pour faire connaître le quotidien du vécu des élèves de maternelle.
- **Projet école dehors** : une 2^{ème} demie journée de formation pour les enseignantes aura lieu le 26 mars et une intervention d'une demie journée auprès de chaque classe se fera le jeudi 17 avril avec l'association « Minute papillon » dans le cadre du projet NEFLE.
- **Nuit à l'école** : la classe de PS/MS fera une nuit à l'école du lundi 26 mai au mardi 27 mai.
- **Le petit tour à vélo** en juin pour les CM
- **La fête de l'école** : vendredi 27 juin
- **Sorties scolaires de fin d'année** en cours de réflexion

Date du prochain conseil d'école : jeudi 5 juin à 18h00

Fin du conseil à 19H00.



La Directrice, Mme BARDET